

# académie Montpellier

direction des services départementaux de l'éducation nationale Hérault

> éducation nationale

Service commun des personnels enseignants 1er degré

Affaire suivie par : Florence BOUCARD 04 67 91 52 72

courriel onsecandidature34@acmontpellier.fr

> DSDEN de l'Hérault 31, rue de l'Université CS 39004 34064 Montpellier cedex 2

Montpellier, le mercredi 4 avril 2018

L'inspecteur d'académie Directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Hérault

à

Mesdames et messieurs Les instituteurs et professeurs des écoles du département de l'Hérault Pour attribution

Mesdames les Inspectrices, Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale Pour information

<u>OBJET</u>: Appel à candidatures Postes à profil – Directeur 14 classes et plus - écoles élémentaires « Jules Ferry » Marsillargues et « Jean Moulin » Castelnau le lez Rentrée 2018.

PJ: Annexe 2 : fiche de candidature pour les recrutements sur postes à profil (PAP)

Ce poste nécessitant une modalité de recrutement pour laquelle l'adéquation poste/profil doit être la plus étroite dans l'intérêt du service, <u>la sélection des candidats s'effectue hors barème</u> après entretien devant une commission.

Les Professeurs des Ecoles Stagiaires ne peuvent candidater sur ce poste.

#### Procédure

Les candidats sollicitant une affectation sur ce poste :

- constituent <u>obligatoirement</u> un dossier à partir de la fiche de candidature (annexe 2) accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV,
- transmettent ce dossier au service des personnels enseignants 1er degré (SPE) par mail (reponsecandidature34@ac-montpellier.fr) pour le 13 avril 2018 à minuit (délai de rigueur).

Les candidats seront convoqués devant la commission départementale <u>via leur adresse mail</u> <u>professionnelle</u>. Les entretiens se dérouleront le <u>mercredi 2 mai 2018 après-midi</u>. La commission proposera un classement au Directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Hérault.

Les résultats seront communiqués mi-mai.





# **DIRECTEUR D'ECOLE ELEMENTAIRE**

« Jules Ferry » MARSILLARGUES Circonscription Lunel FICHE DE POSTE ANNEE 2018/2019

IDENTIFICATION DU POSTE	PLACE DU POSTE	Sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription et dans le cadre du projet académique, le directeur de l'école exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école. Il travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1er et 2nd degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec son équipe pédagogique et celle du collège et avec les partenaires associés pour la mise en œuvre du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture. Il propose et met en œuvre des innovations favorisant la réalisation du projet d'école. Il organise la scolarité de tous les élèves et apporte une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide. Il conduit les orientations (analyse, synthèse, évaluation) pédagogiques et éducatives en vue de l'amélioration des résultats des élèves. Il participe aux réunions du conseil écoles-collège et contribue activement à ses travaux, ainsi qu'à la mise en œuvre du projet de territoire. L'école « Jules FERRY » de Marsillargues, sortie récemment de REP, accueille un public scolaire fragile. Sa direction nécessite une forte expertise relationnelle et organisationnelle.
	CADRE GENERAL	Poste de directeur d'école bénéficiant d'une décharge d'enseignement total. Ecole comportant une ULIS. Classes de cycle 3 installées au collège.
PROFIL DU POSTE	MISSIONS	RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES Animation  Organiser et animer les instances de concertation et de régulation de l'école. Impulson  Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives (apprentissages fondamentaux, différenciation pédagogique etc.); Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide; Organiser l'inclusion des élèves d'ULIS; Etre particulièrement attentif à la fluidité du parcours des élèves ainsi qu'à la continuité des leurs apprentissages Impulser une réflexion didactique et pédagogique au service de la réussite de tous les élèves; Mutualiser et valoriser les compétences de tous les enseignants de l'école; Encourager les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes et contribuer à leur diffusion au sein de l'école et dans le conseil « Ecoles - collège »; Poursuivre les actions pédagogiques en faveur du numérique (ENT, projets d'apprentissage etc. Pilotage Coordonner et piloter le projet d'école et les projets éducatifs et pédagogiques, dans le cadre du projet de territoire; Être le garant d'un climat scolaire propice aux apprentissages.  RESPONSABILITES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L ECOLE Veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable; Favoriser une dynamique d'équipe.  RELATIONS AVEC LES PARENTS ET LES PARTENAIRES DE L ECOLE Représenter l'institution auprès des familles et des collectivités territoriales; Piloter les partenariats et participer à l'évaluation des actions partenariales mises en place au sein de son école, en particulier avec le collège et le conseil départemental; Accompagner les familles à la parentalité : impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles; Être l'interlocuteur des autorités locales et veiller à la qualité des relations avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école.
	CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MOBILISABLES	<ul> <li>Disposer de bonnes connaissances du système éducatif et des programmes d'enseignement et des instructions pédagogiques concernant les cycles 1, 2 et 3;</li> <li>Disposer de bonnes connaissances sur les instances et le fonctionnement du collège;</li> <li>Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation;</li> <li>Être capable de travailler en équipe afin d'animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école, en prenant en compte la diversité des partenaires;</li> <li>Maîtriser les outils informatiques et numériques ainsi que l'Internet dans les différents aspects de la gestion de l'établissement;</li> </ul>

		<ul> <li>Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations et prendre les décisions adaptées;</li> <li>Faire preuve de capacités relationnelles et d'une bonne écoute en direction des familles, des élèves et de l'ensemble de ses partenaires.</li> </ul>
¥	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	L'enseignant devra être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles. Une expérience de direction est vivement souhaitée.
ΥÄ	NOMINATION	Poste à profil. Passage devant une commission de classement. Nomination à titre définitif.
ADMINISTRATIF	REGIME HORAIRE	Poste à temps complet. Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré.
M	REGIME DE CONGES	Le titulaire du poste bénéficie du régime de congés des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré.
	REGIME INDEMNITAIRE	Le poste ouvre droit à la perception des indemnités afférentes aux postes de Directeurs.
CONTEXTE	MODALITES DE CANDIDATURE	Les candidatures seront accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae. Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés
	CONTACT	Inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Lunel : Isabelle ANTOINE Téléphone : 04 48 18 54 40

#### CRITÈRES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DU CANDIDAT

# 1. Dans le domaine de la connaissance du système éducatif en rapport avec le poste sollicité

- Connaissances du système éducatif en général et du premier degré en particulier;
- Connaissances des orientations actuelles de la politique éducative ;
- Connaissance de l'ASH: le rôle du Directeur dans le suivi du parcours des élèves porteurs de handicap, la connaissance des procédures d'orientation, les relations avec les structures adaptées;
- Connaissances de l'environnement culturel, associatif et institutionnel;
- Connaissance spécifique sur les rythmes scolaires.

#### 2. Dans le domaine pédagogique

- Connaissances de l'organisation des enseignements ;
- Connaissance des programmes d'enseignement et du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture;
- Capacité à animer et à fédérer une équipe ;
- Capacité à organiser un travail en réseau ;
- Capacité à produire des documents de direction et à les mutualiser;
- Capacité à s'impliquer dans des projets pédagogique innovants sur son école, sur la circonscription.

#### 3. Dans le domaine administratif

- Capacité à organiser son travail, à anticiper, à programmer;
- Maîtrise des outils bureautique et numériques ;
- Capacité à élaborer des outils de pilotage.

# 4. Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle

- Sens de la représentation du système éducatif;
- Sens des responsabilités et de l'initiative ;
- Capacités à travailler en équipe ;
- Capacité à fédérer ;
- Capacités à l'adaptation ;
- Qualité de l'expression ;
- Aptitude à la communication ;
- Capacités d'écoute ;

# Fiche de candidature pour le recrutement sur le poste à profil Directeur 14 classes et Plus Ecole élémentaire « Jules Ferry » Marsillargues

## à transmettre à la DSDEN-SPE 1er degré pour le 13 avril 2018 délai de rigueur (par mail : reponsecandidature34@ac-montpellier.fr)

NOM – Prénom :
Date de naissance :
Note pédagogique :
Adresse personnelle :
N° de téléphone :
Affectation des trois dernières années scolaires :
Etudes - Diplômes :



# **DIRECTEUR D'ECOLE ELEMENTAIRE**

« Jean Moulin » CASTELNAU le LEZ

FICHE DE POSTE ANNEE 2018

IDENTIFICATION DU POSTE	PLACE DU POSTE	Sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription et dans le cadre du projet académique, le directeur de l'école exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école. Il travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1er et 2nd degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec son équipe pédagogique et celle du collège de secteur et avec les partenaires associés pour la mise en œuvre du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture. Il propose et met en œuvre des innovations favorisant la réalisation du projet d'école et du projet de territoire. Il organise la scolarité de tous les élèves et apporte une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide. Il conduit les orientations (analyse, synthèse, évaluation) pédagogiques et éducatives en vue de l'amélioration des résultats des élèves. Il participe aux réunions du conseil écoles-collège et contribue activement à ses travaux. Il élabore et renseigne les outils de suivi et de pilotage en relation étroite avec l'inspecteur de circonscription.  L'école Jean Moulin est une école élémentaire scolarisant environ 400 élèves, et qui comprend, outre les classes et les locaux à usage d'enseignement, une piscine couverte chauffée et un gymnase. Les locaux du Rased et de l'accueil « petite enfance » sont également implantés dans la structure.
	CADRE GENERAL	Poste de directeur d'école bénéficiant d'une décharge d'enseignement total.
PROFIL DU POSTE	MISSIONS	RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES  Animation  Organiser et animer les instances de concertation et de régulation de l'école; Impulsion  I
		Représenter l'institution auprès des familles et des collectivités territoriales;  - Piloter les partenariats et participer à l'évaluation des actions partenariales mises en place au sein de son école, en particulier sur les rythmes scolaires;  - Accompagner les familles à la parentalité : impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles;  - Être l'interlocuteur des autorités locales et veiller à la qualité des relations avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école.  - Disposer de bonnes connaissances du système éducatif et des programmes d'enseignement et des
	CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MOBILISABLES	instructions pédagogiques concernant les cycles 1, 2 et 3;  - Disposer de bonnes connaissances sur les instances et le fonctionnement du collège;  - Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation;  - Être capable de travailler en équipe afin d'animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école, en prenant en compte la diversité des partenaires;  - Maîtriser les outils informatiques et numériques ainsi que l'Internet dans les différents aspects de

		la gestion de l'établissement ;
		- Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations et prendre les décisions adaptées ;
		- Faire preuve de capacités relationnelles et d'une bonne écoute en direction des familles, des élèves et de l'ensemble des partenaires.
TIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	L'enseignant devra être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles. Une expérience de direction est vivement souhaitée.
ADMINISTRATIF	NOMINATION	Poste à profil. Passage devant une commission de classement. Nomination à titre définitif.
	REGIME HORAIRE	Poste à temps complet. Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré.
	REGIME DE CONGES	Le titulaire du poste bénéficie du régime de congés des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré.
EXTE /	REGIME INDEMNITAIRE	Le poste ouvre droit à la perception des indemnités afférentes aux postes de Directeurs.
CONTEXTE	MODALITES DE CANDIDATURE	Les candidatures seront accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae. Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés
	CONTACT	

## CRITÈRES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DU CANDIDAT

## 1. Dans le domaine de la connaissance du système éducatif en rapport avec le poste sollicité

- Connaissances du système éducatif en général et du premier degré en particulier;
- Connaissances des orientations actuelles de la politique éducative ;
- Connaissance de l'ASH: le rôle du Directeur dans le suivi du parcours des élèves porteurs de handicap, la connaissance des procédures d'orientation, les relations avec les structures adaptées;
- Connaissances de l'environnement culturel, associatif et institutionnel;
- Connaissance spécifique sur les rythmes scolaires.

#### 2. Dans le domaine pédagogique

- Connaissances de l'organisation des enseignements ;
- Connaissance des programmes d'enseignement et du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture;
- Capacité à animer et à fédérer une équipe ;
- Capacité à organiser un travail en réseau ;
- Capacité à produire des documents de direction et à les mutualiser;
- Capacité à s'impliquer dans des projets pédagogiques innovants sur son école, sur la circonscription et au sein du territoire.

### 3. Dans le domaine administratif

- Capacité à organiser son travail, à anticiper, à programmer;
- Maîtrise des outils bureautique et numériques ;
- Capacité à élaborer des outils de pilotage.

## 4. Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle

- Sens de la représentation du système éducatif;
- Sens des responsabilités et de l'initiative ;
- Capacités à travailler en équipe ;
- Capacité à fédérer ;
- Capacités à l'adaptation ;
- Qualité de l'expression ;
- Aptitude à la communication ;
- Capacités d'écoute ;
- Maîtrise de compétences en bureautique.

# Fiche de candidature pour le recrutement sur le poste à profil Directeur 14 classes et Plus Ecole élémentaire « Jean Moulin » Castelnau le lez

# à transmettre à la DSDEN-SPE 1er degré pour le 13 avril 2018 délai de rigueur (par mail : reponsecandidature34@ac-montpellier.fr)

NOM - Prénom :
Date de naissance :
Note pédagogique :
Adresse personnelle :
N° de téléphone :
Affectation des trois dernières années scolaires :
Etudes - Diplômes :